

COMPTES RENDUS DE LA RÉUNION DU MARDI 13 NOVEMBRE 2018

**Objet de la réunion : réunion plénière 6 du conseil citoyen de Village Desprez.**

On retiendra que :

Ordre du jour	Synthèse des discussions	Décisions prises
<p><b>Retour sur la réunion du 23 octobre avec M. CAZAL de la SHLMR</b></p>	<p>Tous les travaux proposés lors de la réunion d'échange du 23 octobre ont été pris en charge par la SHLMR ; à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Clôture des jardins;</li> <li>- Peinture intérieur et extérieur du case;</li> <li>- Installation d'une plaque d'indication du case;</li> <li>- Réfection des toilettes du case.</li> </ul> <p>La date de livraison est fixée au 20 décembre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un courrier doit être transmis par le service DVLP au service animation afin de les informer des dates des interventions pour les travaux qui vont être réalisés afin de ne pas perturber l'intervention des animatrices dans le case.</li> <li>- Inviter M. CAZAL à une réunion pour discuter des perspectives 2019 (TFPB).</li> </ul>
<p><b>Ecriture d'un projet autour du pilier « cadre de vie » du contrat de ville.</b></p>	<p>Voir ci-joint fiche action « Noël dan' fond Village ».</p>	
<p><b>Questions diverses</b></p>	<p>Fixer la date de la prochaine séance plénière et déterminer l'ordre du jour.</p>	<p>Prochaine séance plénière : jeudi 29 novembre 2018 à 17h00.</p> <p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture du compte rendu de la réunion précédente ;</li> <li>- Validation des devis pour le projet « Noël dan' fond Village » ;</li> <li>- Proposition de modification de l'article 6 du règlement intérieur : perte du statut ; afin de permettre l'exclusion des membres n'ayant jamais participé aux réunions et pouvoir intégrer de nouveaux membres ;</li> <li>- Questions diverses</li> </ul>



## FICHE ACTION

### Qui est le porteur de l'action ? :

- Nom du porteur de l'action : action portée par le Conseil Citoyen de Village Desprez
- Le(s) référent(s) (qui coordonnera l'action) : AGON Florelle (0692246218) et POINY Richard (0692594942)

### Quelle action à mener ? : Particularité du projet

- Définir un titre pour l'action. Préciser le contexte de l'action, planification, problématique, enjeux, valeurs, pilier du contrat de ville, le public ciblé, les objectifs ?

\* Le projet s'intitule « Noël dans le Village ».

\* Avec l'aide de l'adulte relais du quartier, les habitants iront faire du porte à porte pour recenser les enfants qui participeront à l'action du 29 novembre ou 03 décembre.

\* Contexte : l'idée vient d'une discussion avec les enfants qui étaient en activité dans le case. Leur rêve est d'avoir un Noël comme à Disney Land, comme dans les vitrines des supermarchés ou comme dans la télévision. Beaucoup d'enfant du quartier n'ont pas la chance de fêter Noël ; souvent leur parent n'ont pas les moyens nécessaires pour le faire. Ainsi on souhaite leur permettre de sortir de chez eux et d'arriver dans un vrai « village de Noël ».

\* Public ciblé : les enfants de 2 à 12 ans.

\* Nous souhaitons mettre les moyens à la disposition des enfants pour réaliser leur rêve. Avant l'ouverture du village de Noël les enfants pourront participer à la décoration du case. Pendant ce temps leur parent aideront à confectionner les paquets individuels de collation que les enfants ramèneront chez eux. Ainsi les enfants de 2 à 8 ans pourront accéder à une structure gonflable (sous la surveillance d'animateurs du prestataire Festi Marmaille). Les enfants de 10 à 12 ans pourront jouer à des jeux vidéos à l'intérieur du case. Un concours du plus beau selfie avec le Père Noël sera organisé. Les 5 meilleurs selfies seront récompensés. Une parade de Noël avec les mascottes Mickey et Pyjamasque se fera de .... à (préciser le lieu) et le dress code : être habillé en rouge et blanc. Si des enfants de 12 ans seront présents, nous ferons un travail de responsabilisation avec eux en leur demandant d'accompagner les parents encadrant dans la parade des plus petits. Cela favorisera le développement et l'éducation des jeunes. Pour faire marcher l'économie locale nous avons décidé de prendre des prestataires locaux pour l'achat des buches ainsi que des fruits des saisons ; ainsi ce sera une pâtisserie et un agriculteur de Sainte-Suzanne qui sont sollicités.

\* Cette action s'inscrit dans le pilier cohésion sociale du contrat de ville.

### Où se déroulera l'action ? : Localisation, lieu, espace.

- Lieu(x) où se réalisera l'action (adresse, nom du bâtiment...). Précisez si ce lieu se situe dans le périmètre du quartier prioritaire ou hors quartier prioritaire. L'action se déroulera dans le case de Village Desprez (pour le village de Noël), ainsi que sur le parking du case. Ce lieu se situe dans le périmètre du quartier prioritaire.

### Avec qui l'action sera menée ? : Les moyens humains

#### L'équipe du conseil citoyen mobilisé

Nom	Prénom	Fonctions - Rôles
LIGDAMIS	Claudie	Habitante
RINECARABE	Jocelyne	Habitante

MERGY	Elodie	Habitante
BORNEO	Josie	Habitante
NALLAMOUTOU	Teddy	Habitant
SIDAMBAROM	Cécile	Association A.V.E.C.
ADIA	Jismy	Association A.V.J.D.
CHANE BON	Hubert	Association Chut'Niagara
IMARE	Virgile	Association Chut'Niagara
AGON	Florelle	Comité citoyen
POINY	Richard	Comité citoyen
IMIRA	Calixte	Comité citoyen
POMPEE	Claudine	Comité citoyen

#### Les partenaires institutionnels

Nom	Prénom	Institutions	Rôles
		Service communication de la Mairie	Médiatisation de l'action
		Service technique	Location de matériel

#### Les prestataires

Nom	Prénom	Prestataires	Types de service
CAMATCHY	Eric	FESTI MARMAILLE	Animation
		Centre commercial Carrefour	Achat des décorations et autres
		Pâtisserie de Sainte-Suzanne	Achat des bûches
		Agriculteur de Sainte-Suzanne	Achat de fruits de saison

#### Avec quels moyens techniques/matériel l'action sera menée ? : Les moyens

- Quels locaux, espaces... seront utilisés pour organiser l'action ? *Le case de Village est le local qui sera utilisé pour cette action.*
- Quels types de matériel seront mobilisés ? (informatique, fournitures, utilisation de véhicules...). *Matériel mobilisé : chaises, tables ; chapiteaux, boîte électrique, appareil photo, projecteur, ordinateur.*

## **Quelle communication à faire ? : Valorisation et présentation de l'action**

- Quels outils de communication seront utilisés, créer ? : *Nous ferons du porte à porte pour recenser les enfants qui participeront à l'action. Une fiche d'inscription sera créé et nous la ferons remplir aux parents qui souhaitent que leur enfant participe à la parade. Ils devront également signer une autorisation pour que leur enfant participe au concours selfie et puisse se photographier (droit d'image).*
- Quels médias vont être sollicités ? fréquence ? : *le service communication de la Mairie, ainsi que les médias locaux (par le biais du service communication*

## **Avec quels moyens financiers ?**

- Précisez le coût global de l'action (budget équilibré : dépenses – recettes. Budget cohérent avec l'action).

*Budget prévisionnel : (devis en cours)*

*-animation : 1540,00 €*

*-achat des fournitures pour la décoration :*

*-collation (en buffet) :*

*-sac de collation à remettre aux enfants :*

*-cadeau pour le concours selfie :*

## **Qu'est-ce qu'on attend de ce projet ? : EVALUATION**

<b>Evaluation quantitative</b>	<b>Evaluation qualitative</b>
Fixer des critères de réussite : Avoir la participation d'au moins 150 enfants. Participation des pré-ado et ado (plus de 11 ans).	Fixer des critères de réussite : Satisfaction des enfants. Bonne adhésion des parents.